

**+ D'INFOS**  
Renseignements auprès  
du service urbanisme  
de la mairie et sur le site  
internet de la ville  
(www.mairie-trevoux.fr,  
rubrique ville de demain /  
grands projets)

## ACTUALITÉS

### Réhabilitation de la résidence La Jacobée

Le bailleur social Dynacité a lancé en avril 2025 une opération majeure de réhabilitation visant à améliorer le confort, la qualité des espaces communs et la performance énergétique de 98 logements, pour un investissement global de 6,05 M€. Les travaux, d'une durée de 12 mois (après 4 mois de préparation), incluent : isolation extérieure des façades, remplacement des menuiseries et volets roulants, pose de panneaux photovoltaïques, rénovation des salles de bain, sécurisation électrique, et mise en place de systèmes de désenfumage. Réalisés en milieu occupé, ces travaux ont nécessité une organisation rigoureuse pour limiter les désagréments : nuisances sonores, accès maintenus et adaptation des

plannings. Une attention particulière a été portée à l'information des locataires, à la gestion des réclamations et à la priorisation des interventions urgentes. La coordination entre les acteurs a permis de préserver la qualité de vie des habitants. Aujourd'hui, le chantier entre dans sa phase finale, avec les pré-réceptions et réceptions des bâtiments.



### Le chantier aujourd'hui et demain



### CHRONOLOGIE DE L'ÉCOQUARTIER DES ORFÈVRES

| 2026                                      |                                       |                                   | 2027                                              |                                    |                  |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------|------------------|
| Été                                       | Été et Automne                        | Fin 2026                          | Début 2027                                        | Mi 2027                            | Fin 2027         |
| Livraison de Trévolution                  | Finalisation des aménagements publics | Permis de construire îlots 1 et 2 | Fin des réhabilitations des logements de Dynacité | Démarrage des travaux îlots 1 et 2 | Démarrage îlot 3 |
| Toute l'année                             |                                       |                                   |                                                   |                                    |                  |
| Réhabilitations des logements de Dynacité |                                       |                                   |                                                   |                                    |                  |

# L'ÉCO QUARTIER des Orfèvres

Trévoux, cité durable 21

www.mairie-trevoux.fr

SEPTEMBRE 2026

#13

Dossier  
en pages centrales  
Des locaux  
communs pour  
les habitants

## ÉDITO DU MAIRE

Ce début de mandat marque l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, animée par une ambition forte : poursuivre et faire vivre le travail engagé depuis le lancement opérationnel du projet, il y a une dizaine d'années, afin de continuer à faire de cet écoquartier une vitrine ambitieuse pour Trévoux.

Un écoquartier prend pleinement vie à travers ses habitants, ses usages et les liens qui se créent au quotidien. Les logements, les espaces publics et les équipements composent un cadre de vie pensé pour favoriser les rencontres, les échanges et le bien-vivre ensemble. Aux côtés de la SEM SERL, la Ville continuera à accompagner le projet avec une attention particulière portée aux attentes et aux idées de celles et ceux qui le font vivre.

Notre équipe municipale souhaite ainsi renforcer la place du dialogue, de l'écoute et de la concertation, pour construire ensemble les prochaines étapes du quartier.

Habitants de longue date comme nouveaux arrivants, chacun pourra trouver sa place, exprimer ses idées, partager ses envies et contribuer pleinement à la vie et à l'évolution de ce quartier. C'est cette dynamique collective qui permettra de faire de l'écoquartier un lieu vivant, attractif et pleinement intégré à Trévoux.

**Nathanaël Duffit Ménard**  
Maire

## RENCONTRE AVEC...

### Caroline CHABRIDON, nouvelle responsable du Centre social Louis Aragon

#### Quand avez-vous pris vos fonctions ?

Depuis le 4 mai 2026, suite au départ d'Isabeau Forge.

#### D'où venez-vous ?

Responsable de l'Épicerie Solidaire Graines de Liens Val Horizon depuis avril 2023, je reste responsable de cette structure en parallèle. Auparavant, j'ai acquis une expérience de 10 ans en tant que référente et coordinatrice familles au sein d'un autre centre social.

#### Quels sont vos objectifs à court et moyen terme ?

Permettre aux habitants – nouveaux et historiques – de se rencontrer ; faire du centre social un lieu ressources pour les familles, les habitants et leurs initiatives ; accompagner l'engagement des habitants pour leur vie de quartier. La finalité étant le bien-être de tous et l'animation de la vie de quartier, dans une démarche d'éducation populaire.

#### Quelles activités proposent le centre sur l'année 2026 / 2027 ?

Les activités sont nombreuses : hip-hop, tables d'hôtes, accompagnement à la scolarité, ludothèque, cours de français, ateliers parents-enfants, accueil jeunes, atelier bricolage, gym seniors... Le mieux est de venir nous rencontrer à la rentrée au café des habitants « Café papote » les vendredis matins ! Ou à un autre moment ! Tout le monde est bienvenu.

#### Y a-t-il des nouveautés cette année ?

Oui, La récré des grands, la Bulle parentale et l'Escale des aidants.



## FOCUS

10

C'est le nombre d'années qui se sont écoulées depuis le lancement opérationnel du projet.

2017



2026

TRÉVOUX  
DOMBES SAÔNE VALLÉE

SEM  
SERL  
UNE ENTITÉ DU GROUPE SERL



La lettre de l'écoquartier des Orfèvres :

Directeur de la publication :  
Nathanaël Duffit Ménard

Rédaction :  
Ville de Trévoux, Groupe SERL

Maquette et mise en page :  
SEM SERL

Crédits photographiques :  
SEM SERL

Impression : Chaumeil

Tirage : 400 exemplaires  
sur papier recyclé, labellisé FSC

TRÉVOUX  
CITÉ DURABLE 21

ÉCO  
QUARTIER  
des Orfèvres



# Des locaux communs pour les habitants de l'Écoquartier !

Chambre de 24 m<sup>2</sup> avec une salle de bain de 16 m<sup>2</sup>

## Qu'est-ce qu'un Écoquartier ?

Il s'agit d'un projet d'aménagement urbain qui ne se limite pas à la réalisation d'espaces publics et de logements neufs. Il comporte une approche globale visant à répondre aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle, en intégrant dans sa conception comme dans sa gestion future, les principes du développement durable, tout en s'inscrivant dans un réalisme économique :

- Empreinte carbone limitée et maîtrisée
- Mise en valeur de la nature
- Qualité de vie
- Mixité

## Pourquoi des locaux communs ?

La création de locaux communs répond à plusieurs objectifs :

- La création et le renforcement du lien social avec des lieux de rencontre et la gestion communes de ces locaux
- Le gain de surface obtenu par la mutualisation de locaux dont les habitants n'ont pas besoin quotidiennement dans leur logement. Une chambre d'amis pour accueillir des visiteurs occasionnels, une pièce spacieuse pour des événements privés, pour tenir des assemblées générales ou pour organiser des activités (point de distribution AMAP, séance de sport collectif, poste de télétravail, etc.)
- La mutualisation des charges financières qu'induisent ces surfaces supplémentaires en les répartissant sur l'ensemble des utilisateurs

## FOCUS

### Un permis de construire déposé !

Le dernier permis de construire de la ZAC a été déposé cette année sur le lot 1 & 2 par le promoteur LAMOTTE accompagné de deux agences d'architecture reconnues pour leur engagement pour des modes de constructif durable : Lieux Fauves et Agence RODA.

Ce programme de 159 logements sera réalisé en deux phases. En complément du respect des objectifs de l'Écoquartier, il s'inscrit dans la **démarche ECRAIN** portée par l'ADEME qui vise à améliorer la qualité de l'air dans les logements.



Perspective depuis l'entrée de la ZAC  
©Lieux Fauves et Agence RODA

### Le saviez-vous ?

L'Écoquartier des Orfèvres est le premier de l'Ain à s'engager dans la démarche ECRAIN depuis 2016. Celle-ci permet de garantir la tenue des engagements dans le temps via des contrôles externes. Actuellement, la ZAC entre dans la phase « Écoquartier livré » qui a pour objectif de **vérifier la cohérence entre les objectifs et la réalisation.**



Entrée de la salle commune

## Comment cela va se passer ?

- Pour l'instant les locaux appartiennent à la SEM SERL, aménageur de l'Écoquartier.
- Ils seront à terme rétrocédés à l'euro symbolique à une ASL (Association Syndicale Libre) qui regroupera l'ensemble des copropriétés de l'Écoquartier, en 2028.
- Dans l'intervalle, la SEM SERL souhaite construire avec les habitants, en fonction de leurs envies et de leurs besoins, la mise en œuvre de ce projet. En effet, plusieurs approches sont possibles : auto-gestion, conciergerie dématérialisée, syndic, association, etc. Des règles de gestion seront à établir collectivement pour garantir la réussite du projet.



Salle commune de 73 m<sup>2</sup>

## Les locaux communs :

Deux locaux sont déjà livrés :

- Dans le bâtiment *Orme* en face du City stade, une salle de 73 m<sup>2</sup> avec des sanitaires, accessible PMR et ERP de 5<sup>e</sup> catégorie.
- Dans le bâtiment *Origine* au centre de la copropriété, une chambre PMR (entièrement en bois de réemploi) de 24 m<sup>2</sup> avec une salle de douche et des sanitaires.
- À venir dans les îlots 1 et 2, une autre chambre avec salle de bain de 16 m<sup>2</sup> seront livrées en 2028.
- Ces locaux sont des lots de copropriétés avec des accès indépendants et des consommations propres.

## ZOOM SUR

### LE PROGRAMME TRÉVOLUTION : L'EXEMPLE D'HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LA GESTION DE LEURS LOCAUX COMMUNS



Le programme Trévolution est en habitat participatif, c'est à dire que les habitants ont conçus, gèrent et animent ensemble le projet immobilier. Ici, cela se traduit notamment par une mutualisation d'espaces communs.

Claudine BON, habitante du programme Trévolution, nous répond :

#### Quels locaux ou équipement avez-vous mis en commun au sein de Trévolution ?

« Une salle commune de 69 m<sup>2</sup> dotée d'une cuisine et de sanitaires ainsi qu'un bureau. Les deux bâtiments sont dotés d'une chambre d'amis avec salle de bain et buanderie. Nous disposons aussi d'un local vélo, un local bricolage, ainsi qu'un extérieur divisé en plusieurs zones : convivialité, espace enfant, espace de tranquillité et potager.

#### Qu'est-ce que cette mise en commun change dans vos pratiques ?

#### Qu'est-ce que cela vous apporte ?

#### Y a-t-il des contraintes ?

La mutualisation d'espace est à la fois économique et écologique : les appartements peuvent être moins grands en surface.

Le deuxième avantage est la convivialité et implique la solidarité : par exemple la salle commune est un point de rendez-vous à la fois formel pour nos réunions, mais aussi informel pour profiter de moments collectifs et ou festifs. Le jardin permet de travailler ensemble en fonction de ses envies et disponibilités et de partager les connaissances et savoir-faire, de même pour le local bricolage. Les contraintes sont organisationnelles. Pour y faire face nous participons à des commissions qui gèrent les plannings, proposent au collectif des règles d'utilisation.

#### Quelles sont pour vous les clefs de réussite de la gestion de locaux communs ?

La gestion des espaces communs nécessite l'implication de personnes engagées et organisées.

La gestion des plannings nécessite une organisation rigoureuse, des tableaux mensuels sont établis, le coût du matériel mutualisé est évalué au mieux.

Le vivre ensemble nécessite également des règles et attendus explicites que nous travaillons ensemble. Nous nous sommes formés à l'engagement collectif, à l'animation de réunions, à la gestion de conflits et à la gouvernance partagée.